

Koffi Sama

Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche



Né en 1944 à Amoutchou dans l'OGOU Après ses études secondaires au Lycée Bonnacarrère à Lomé, il s'inscrit à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse où, en 1972, obtient le Doctorat d'Etat en Médecine Vétérinaire, spécialité hygiène et industrie en denrées alimentaires. De retour au Togo en 1972 il est nommé : Chef de division à la Direction de l'Elevage et des Industries animales, Chef de la Région d'Elevage des Savanes, Directeur Général de l'Office National des Abattoirs et Frigorifiques, Ministre de la Jeunesse, des Sports et de la Culture (1981-1984), Directeur Régional du Développement Rural de la Région Maritime (1986-1990), Directeur Général de la Société Togolaise de Coton (1990-1996), Ministre de la Santé (1996-1999), Ministre de l'Education Nationale et de la Recherche (1999 à nos

jours), Secrétaire Général du RPT (7 décembre 2000 à nos jours). Il est Officier de l'Ordre du Mono, Grand Officier de l'Ordre du Mérite Français et Chevalier du Mérite agricole français.

Contenus et Stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions

Dix ans après Jomtien, le bilan mondial de l'Education Pour Tous montre d'importants progrès en matière d'accès mais des insuffisances en matière d'acquisition des compétences et valeurs pour une vie meilleure.

Certains problèmes demeurent

- malaise des jeunes qui se réfugient dans la délinquance, violence, drogue, etc. ;
- aggravation. des inégalités et marginalisation entraînant des différences d'accès à l'école ;
- changements rapides dans les marchés du travail ôtant parfois toute pertinence aux notions enseignées.

Le Togo n'est pas épargné par ces problèmes et malgré les troubles socio-politiques des années 90 qui ont laminé le tissu social il a souscrit à l'idée d'une éducation pour tous.

L'école togolaise, courroie de transmission des valeurs universelles (droits de l'homme, droits civiques, tolérance, culture de la paix, démocratie, etc.), a été rénovée et de Nouveaux Programmes d'Education Civique et Morale du 1' au 3 Degré ont été élaborés pour :

- cultiver chez les jeunes le sentiment d'appartenir à une même nation, de vouloir y vivre, de la bâtir et de la défendre ensemble ;
- les instruire sur les droits et devoirs du citoyen, la protection de l'environnement, la morale, le sens de l'intérêt général, le respect de la loi.

Ces Programmes tiennent compte de l'âge et du niveau des apprenants mais soulèvent des difficultés d'ordre humain, matériel, financier que le Gouvernement tente de résoudre en faisant appel à ses propres ressources, aux collectivités locales et à la coopération internationale. *✍*